



Fiche projet évènementiel 2022

Toutes les demandes doivent être remises au service concerné à la mairie **au moins deux mois** avant la date de l'évènement.

Si vous êtes un particulier, vous devez envoyer la fiche projet au service évènementiel evenementiel@villepreux.fr / 07.86.43.35.85

Si vous êtes une association, un syndicat de copropriété, vous devez envoyer la fiche projet au service vie associative : associations@villepreux.fr / 01.30.80.80.26

Au regard des différents évènements organisés sur la Ville, la municipalité se réserve le droit de revenir vers vous en cas de modification de dates.

Toute demande logistique faite dans les deux semaines qui précède la manifestation pourra se voir opposer un refus motivé le cas échéant.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service évènementiel au 07.86.43.35.85

Intitulé de l'évènement :

.....

Date souhaitée et horaire de l'évènement :

Date(s) de la manifestation :

Horaires de la manifestation : De heures à heures

Lieu demandé :

Installation des lieux le :à.....heures / Rangement des lieux leà.....heures

Organisateur / association responsable :

Nom :

Structure, particulier ou association :

Fonction :

Adresse :

Tél. : / E-mail :

Détail de la manifestation et objectifs du projet :

Préciser le déroulement et les objectifs de la manifestation : (cette description servira au référencement dans l'agenda mensuel et éventuellement sur le site de la ville)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Public :

Nombre de personnes attendues :

Privé

Public

Enfants

Adolescents 11-17

Jeunes 18-25

Adultes

Seniors

Autres : à définir :

Evènement : Payant Gratuit Boissons alcoolisées

Matériel souhaité (sous réserve de disponibilité et sous conditions) :

Barrières, nombre : Tables, nombre :
Chaises, nombre : Grilles caddies, nombre (max10) :
Autres, définir :

Livraison souhaitée Lieu :
Date : / Horaire :
Jour de retour :
Nom et téléphone de la personne qui réceptionne le matériel :

Autre(s) soutien(s) souhaité(s) (sous réserve) :

Modification de la circulation Arrêté de stationnement Arrêté pour le bruit diurne ou nocturne

Communication souhaitée (annonce de l'évènement) :

Oui Non

Sauf manifestation réservée aux adhérents ou particuliers

Observations :

L'opportunité, le financement et le choix des vecteurs sont à la discrétion de la mairie et en conformité avec la ligne éditoriale définie.

Assurances :

Coordonnées de la Compagnie :
N° du contrat d'assurance :
Natures des garanties :

Fait le :

Qualité du Signataire et Signature :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Visa / Observations du service évènementiel et vie associative :

Accord

Refus motivé :

Enregistré dans le calendrier le : Elu(s) référent(s) :

Salle réservée le :

DST : envoyée le :

N° de dossier :